BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT

SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

PANAMA, PANAMA

AB-2930
CII/AB-1350
16 mars 2013
Original : espagnol

Discours du Président sortant des Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement à la séance d'ouverture

Fernando Lorenzo

1. C'est un honneur pour moi que de m'adresser à vous en cette fin d'année au cours de laquelle j'ai eu le privilège de présider les Assemblées des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et de la Société interaméricaine d'investissement.

2. Je souhaiterais tout d'abord remercier le Gouvernement et le peuple du Panama pour leur hospitalité et les féliciter pour l'excellente organisation de cette session. Je désire également exprimer ma reconnaissance au Président Moreno et à son équipe, avec lesquels nous avons travaillé en étroite collaboration tout au long de cette année.

3. Au cours de l'année écoulée, la région a poursuivi ses processus de croissance à des taux plus modérés qu'au cours des années antérieures, ceci étant en partie le fruit de la faible reprise enregistrée dans les économies développées. Nos économies ont obtenu en général de meilleurs résultats que les pays plus développés et cette évolution montre que notre région est mieux préparée que dans le passé pour faire face à des contextes externes défavorables et à la crise financière mondiale. Dans ce monde si complexe et si changeant, la BID a fait un grand effort pour continuer à appuyer nos pays en qualité de partenaire principal. On en veut pour preuve la performance de la BID au cours de ces dernières années, au cours desquelles la Banque a octroyé des volumes de financement plus importants à la région tout en diversifiant les instruments de prêts pour mieux la servir. Elle a également amélioré les produits de la connaissance. Tout ceci dans le cadre d'un ambitieux processus de réformes définies dans le cadre de la Neuvième augmentation générale de capital de la Banque.

4. Nous en sommes précisément à la troisième année de mise en œuvre de ce processus de réformes lancé dans le cadre de la session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de Cancún. Cette institution a dû, simultanément et dans un bref laps de temps, se lancer dans des initiatives hautement complexes qui, en raison de leur caractère

exigeant, sont sans pareilles dans les autres institutions multilatérales. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer que la mise en œuvre de ces réformes a été achevée dans la grande majorité des cas. Nous tenons donc à féliciter la Direction et le Conseil d'administration de la Banque pour avoir déployé des efforts qui ont porté leurs fruits.

5. Malgré tout, il y a encore des défis à relever. Nous ne saurions ignorer le fait qu'il y a encore des thèmes de la Neuvième augmentation pour lesquels la mise en œuvre s'est avérée problématique, avec un faible impact et des coûts nets pour la Banque. J'estime que, dans ces cas-là, les avancées limitées dans la mise en œuvre de ces réformes sont dues en grande partie à des problèmes de conception et à une formulation initiale inadéquate. Nous nous référons ici en particulier à l'Évaluation de la viabilité macroéconomique et au Mécanisme indépendant de consultation et d'investigation (MICI). Il est donc de notre devoir, en tant que Gouverneurs, de discuter, de réviser et de redéfinir ces instruments qui ne fonctionnent pas actuellement.

6. Un autre domaine qui exige une reformulation de la part des Gouverneurs est celui du développement du secteur sans garantie souveraine. La Direction nous demandera demain un mandat pour travailler sur des propositions de reformulation et de mise en œuvre d'une vision renouvelée pour les opérations du secteur privé. En dépit des progrès réalisés, le secteur non souverain de la BID continue de présenter des problèmes de coordination entre ses divers guichets, une fragmentation dans sa structure de gouvernance et une exploitation sous-optimale des synergies. Je crois donc que nous devons accorder ce mandat afin de permettre au Conseil d'administration et à la Direction de tous les groupes de la Banque de travailler en coordination à l'élaboration de propositions pour la restructuration du secteur privé.

7. Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a fait preuve d'efficacité dans la recherche de réponses non conventionnelles pour le développement par l'entremise des microentreprises et des petites entreprises. Il est également nécessaire d'assurer la pérennité du MIF au cours des années à venir, grâce à une reconstitution de ses ressources à l'aide de nouvelles contributions confirmant l'appui continu des donateurs. La solution garantissant la continuité du Fonds devra aller de pair avec la restructuration générale du secteur privé, dans la mesure où le plus gros potentiel de mise à l'échelle des solutions réside dans l'approfondissement des liens entre le MIF et les autres guichets du secteur privé de la BID. Nous devons toutefois envisager d'autres options au cas où le processus de restructuration du secteur privé serait appelé à se prolonger.

8. En résumé, le prochain président aura pour tâche de s'occuper des questions de révision et de redéfinition des instruments dérivés du processus de réforme de la Neuvième augmentation qui ne fonctionnent pas aujourd'hui. Il devra également donner un mandat à la Direction des différentes parties du Groupe de la Banque pour que, avec le Conseil d'administration, ils élaborent des propositions de restructuration des activités du secteur privé de la Banque, et il devra trouver une solution qui assure la continuité du MIF. Nous lui souhaitons bonne chance et plein succès dans cette mission.

9. Pour notre part, au cours de l'année écoulée, nous avons mené à bien le processus de réaffectation des actions qui avaient été réservées pour le Venezuela et les Pays-Bas. De même, les Gouverneurs ont approuvé la proposition visant à créer deux instruments de financement pour imprévus : la Ligne de crédit préventive pour les catastrophes

naturelles et la Ligne de crédit préventive pour le développement durable ; et en parallèle, le Conseil d'administration a approuvé la modalité de Prêt programmatique à l'appui des réformes avec option de retrait différé et le Programme de paiement anticipé et de réaffectation. Toutes ces initiatives accroissent la souplesse des instruments de financement généraux de la Banque tout en renforçant la capacité anticyclique de l'institution.

10. L'Assemblée des gouverneurs a reçu, à titre d'information, un document sur l'Évaluation de la demande potentielle de financement à long terme pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans ce rapport, il est estimé que la demande annuelle moyenne de ressources avec garantie souveraine de la BID sera nettement supérieure à la capacité actuelle de financement de l'institution. Enfin, je souhaiterais souligner que conformément à ce qui avait été convenu par les Gouverneurs lors de la session annuelle de Montevideo, une proposition a été adoptée aux termes de laquelle l'Assemblée des gouverneurs pourra faire un usage plus efficace de son temps, nos discussions et délibérations se voyant accorder plus de temps. Comme vous avez pu le constater, ces modifications ont déjà été mises en pratique lors de cette session au Panama.

11. Permettez-moi, en guise de conclusion, de vous remercier pour votre appui au cours de l'année écoulée et de souligner que le Gouverneur pour le Panama pourra compter sur tout notre soutien et notre collaboration au cours de l'année à venir qui s'annonce pleine de défis qui, s'ils se matérialisent, contribueront à n'en point douter à renforcer le rôle de la Banque en tant qu'institution de développement ainsi que sa position de partenaire principal de la région.